

La responsable de la protection des renseignements personnels vous informe



DU NOUVEAU

Déploiement de Canva pour tous les employés
Dès le 1er juin 2026

À propos de cette ouverture

Dans le cadre du déploiement prochain de Canva pour l'ensemble des employés du CSSRS, nous souhaitons apporter certaines précisions importantes. Cette ouverture vise avant tout à offrir un outil de création visuelle et de conception pour les employés, dans un contexte professionnel général et **non un soutien pédagogique ou une intégration encadrée à des fins de gestion de classe.**

Points importants à retenir

- **Aucun** accompagnement, soutien technique ou service-conseil local ne sera offert par le CSSRS. Référez-vous directement aux ressources d'aide, tutoriels et au : [Design School - Apprenez le design avec Canva](#)
- Certaines fonctionnalités peuvent être absentes ou limitées. **Ces restrictions sont intentionnelles** et s'inscrivent dans notre cadre organisationnel. Canva propose régulièrement de sortir vers d'autres applications; celles-ci ne sont pas incluses dans la présente autorisation et **leur utilisation est interdite.**
- L'**utilisation de Canva par les élèves** doit être limitée à des contextes ne nécessitant aucun renseignement personnel et sous la responsabilité de l'enseignant.

Rappels de sécurité

- Les seuls outils autorisés pour la gestion d'une classe demeurent Microsoft Teams ou Google Classroom.
- Peu importe l'outil utilisé, il est strictement interdit d'y déposer des renseignements personnels ou des données sensibles (adresse, nom, voix, photo, etc.).
- Formation obligatoire : avant d'utiliser un outil d'IA, le MCN oblige tous les employés des organismes publics à suivre la formation de sensibilisation aux enjeux liés à l'utilisation de systèmes d'IA générative. Cette formation est disponible ici : [IAG - Sensibilisation express aux enjeux \(autoformation\)](#).

Accès

- Merci de vous connecter avec votre compte professionnel (cssrs.gouv.qc.ca) en suivant cette procédure: [Connexion à votre compte](#)
- Vous pouvez transférer les projets de votre compte actuel en suivant cette procédure : [Transfert de compte aide-mémoire](#)

Nous comptons sur la vigilance de chacun afin d'assurer une utilisation sécuritaire, conforme et responsable des plateformes numériques. Bonne découverte!



LA PRP EN BREF

La page Cortex (intranet) de la protection des renseignements personnels comporte une foule d'informations utiles sur le sujet, notamment:

- Des capsules vidéo informatives
- Plusieurs outils pour faciliter la protection des RP dans votre quotidien
- Une foire aux questions bonifiée régulièrement
- Un quizz interactif pour tester vos connaissances

Un **incident de confidentialité** a été porté à votre attention?

Il est important de le signaler à la responsable de la protection des renseignements personnels:

1. Discutez de la situation avec votre direction.
2. Complétez le formulaire Déclaration d'un incident de confidentialité afin de nous permettre de prendre les actions nécessaires.



Patricia Fontaine

Responsable de la protection des renseignements personnels
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

☎ 819-822-5540 p.20303

✉ FontaineP@cssrs.gouv.qc.ca